

Charte des valeurs de l'association
Crayssac en commun
version 1 du 06/01/2026
approuvée par l'assemblée générale du 24/01/2026

Le collectif Crayssac en Commun est un espace citoyen indépendant et ouvert à tous les habitants de Crayssac. Notre objectif est de construire un projet de village participatif, pour accompagner les décisions municipales à venir.

Cette charte définit les règles de notre collaboration pour transformer nos intentions en actions concrètes dans un esprit de cohésion.

Notre raison d'être

« Oser l'expérience d'une gouvernance partagée afin d'impliquer tous les habitants dans leurs diversités, pour des décisions transparentes et courageuses qui relèvent les défis d'aujourd'hui et de demain pour notre commune. Rendre accessible et attrayante la gestion collective de Crayssac pour vivre ensemble dans un village solidaire, accueillant et respectueux du vivant. »

Nos valeurs fondamentales

- *Intérêt général*

Nous agissons avec la volonté sincère de servir l'intérêt général de Crayssac. Nos contributions visent à construire et améliorer l'existant, pour le village et ses habitant·es.

- *Transparence et participation citoyenne*

Chaque habitant·e de Crayssac doit pouvoir s'informer, s'exprimer et contribuer aux décisions locales, quelles que soient les appartenances politiques ou associatives.

- *Respect et écoute*

Les échanges se font dans la bienveillance. Nous accordons une attention réelle à la parole de l'autre. Nous cherchons à comprendre le point de vue de chacun sans crainte de jugement.

- *Confiance*

Nous croyons en la bonne foi et aux capacités de chaque membre. La confiance nous permet d'avancer ensemble grâce à nos différences, elles sont une richesse.

Manière de décider

- *Construction collective*

Les décisions importantes sont préparées collectivement sous forme d'information partagée, d'échanges publics et de temps de réflexion.

- *Recherche de consentement*

Nous utilisons une méthode de décision partagée, collaborative et efficace (DAZO), au sein de cercles de travail et de réunions participatives.

- *Droit à l'expérimentation*

Certaines décisions peuvent être testées à titre expérimental, évaluées dans le temps, puis ajustées ou abandonnées si nécessaire.

Engagement et éthique

Le collectif agit dans un esprit de respect mutuel, de tolérance et de bienveillance entre ses membres quelles que soient leurs origines, leurs opinions et convictions.

Le collectif affirme sa volonté de parité dans son organisation.

Le racisme, la xénophobie, le sexisme, ou toute forme de discrimination, ne sont pas tolérés dans le collectif.

En rejoignant le collectif, je m'engage à :

- Faire preuve de transparence dans l'intérêt des citoyens.
- Placer l'intérêt du collectif et de Crayssac avant toute ambition personnelle.
- Mener à bien les missions que j'ai acceptées.

Evolution de la charte

Cette charte est un socle vivant, elle peut évoluer dans le temps sur décisions collectives afin de rester en phase avec la réalité du village et des attentes de ses habitantes et habitants.